

Les classements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche : des miroirs déformants aux instruments de régulation

The Rankings of Higher Education and Research: From Distorting Mirrors to Regulation Instruments

Julie Bouchard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8409>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.8409

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 août 2013

Pagination : 175-196

ISBN : 978-2-8143-0162-7

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Julie Bouchard, « Les classements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche : des miroirs déformants aux instruments de régulation », *Questions de communication* [En ligne], 23 | 2013, mis en ligne le 31 août 2015, consulté le 08 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/8409> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.8409

JULIE BOUCHARD

Laboratoire des sciences de l'information et de la communication

Université Paris 13

F-93430

julie.bouchard@univ-paris13.fr

LES CLASSEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE : DES MIROIRS DÉFORMANTS AUX INSTRUMENTS DE RÉGULATION

Résumé. — Depuis le tournant des années 70-80, les transformations de l'enseignement supérieur et de la recherche ont été portées non seulement par des réformes institutionnelles, des mutations organisationnelles et sociétales, des discours, des représentations et des idéologies, mais aussi par des instruments. Dans une perspective constructiviste et avec, pour toile de fond, le texte d'Arnaud Mercier « Dérives des universités, périls des universitaires », ce texte traite l'un de ces instruments fondés sur la quantification et incarnant le virage managérial ou entrepreneurial des universités : le classement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. En définissant le classement et ses propriétés, cet article assimile le classement à un *instrument de régulation* plutôt qu'à un *miroir* ou à un *miroir déformant* : le classement ne représente pas simplement la réalité sociale ; il produit la réalité sociale dont il fait partie et oriente la conduite des acteurs. En France, son émergence est resituée dans le temps long, à la fin des années 70, dans la presse grand public spécialisée en éducation, au croisement de l'idéologie du *new public management* et de normes de valeurs journalistiques. Aujourd'hui intégré à la communication institutionnelle d'universités qui met en veille la dimension politique de l'instrument au profit de sa dimension technique, le classement redéfinit en partie la mise en scène des établissements autour de motifs discursifs récurrents. Le texte aborde enfin la question des critiques méthodologiques des classements.

Mots clés. — Classement, enseignement supérieur, idéologie managériale, médias, communication, Université, mesure, *new public management*, quantification.

Comme Arnaud Mercier dans son texte « Dérives des universités, périls des universitaires » paru dans *Questions de communication* en décembre 2012, j'ai la conviction que les sciences de l'information et de la communication (sic), dans un rapport d'ouverture aux autres disciplines des sciences sociales (sociologie, science politique, sciences de la gestion, histoire, philosophie, économie, par exemple), ont un rôle à jouer dans l'étude des mutations du secteur public en général et de l'enseignement supérieur et de la recherche, en particulier depuis quatre décennies. Dans le cadre de l'article, il serait autant démesuré et hors de ma portée de proposer un bilan des apports théoriques et empiriques passés que de donner une visée programmatique à la contribution. Mon ambition est plus modeste.

Dans son objet d'abord, puisqu'il s'agit de traiter d'un instrument à la fois omniprésent, controversé et affectant le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, pétri entre autres influences de *new public management* (NPM) : le classement. D'ailleurs, cet instrument n'échappe pas à l'examen critique d'Arnaud Mercier (*ibid.* : 208) qui évoque les classements mondiaux et l'esprit de compétition qu'ils introduisent, dénonce les critères et les méthodologies du classement de Shanghai décrit comme un « miroir déformant » et l'absurdité des usages des classements mondiaux, notamment avec la « course folle au gigantisme organisationnel » (*ibid.*).

Ensuite, l'ambition se veut modeste dans la volonté de participer à l'étude des classements par des recherches empiriques originales modelées par telle ou telle approche théorique. Entre 2010 et 2012, dans le cadre du projet de recherche « Médias et palmarès », un petit collectif d'enseignants-chercheurs en sic¹ a conduit une série de séminaires interdisciplinaires et des enquêtes sur les classements concernant l'enseignement supérieur et la recherche, les collectivités territoriales et le web. Ce projet s'est clos par le colloque international *La médiatisation de l'évaluation* dont les contributions des intervenants et des participants ont permis, dans des perspectives disciplinaires, épistémologiques et empiriques variées, de placer et de préciser l'étude des dispositifs d'évaluation fondés ou non sur la quantification dans le périmètre des sic et, corolairement, de renouveler les questionnements, les approches et les terrains de recherche portant sur ces dispositifs (Bouchard, Candel, Cardy, Gomez-Méjia, à paraître). Ainsi la sphère médiatique – internet compris – peut-elle être étudiée pour ce qu'elle est devenue au regard des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche au sein des sociétés néolibérales : un producteur prédominant de classements avec des agences privées d'information et de conseil (Buéla-Casal *et al.*, 2007), un maillon et un prisme essentiels de la circulation, de l'appropriation et de la construction

¹ Le collectif était composé des chercheurs suivants : Étienne Candel (Gripic, université Paris-Sorbonne Celsa), Hélène Cardy (Cemti, université Paris 8), Gustavo Gomez-Méjia (Gripic, université François-Rabelais de Tours) et moi-même. Il a reçu le soutien scientifique et financier de l'Institut des sciences de la communication du Centre national de la recherche scientifique dans le cadre du Programme interdisciplinaire de recherche et de la Maison des sciences de l'homme Paris-Nord.

des débats sur les classements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR) dans l'espace public et, enfin, une sphère d'influence engagée dans des rapports d'interdépendance avec les autres acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et, partant, dans la co-construction du système d'enseignement supérieur et de recherche. En France, quelques recherches récentes traitent de ce sujet, portant sur l'histoire et sur les conditions et le processus de production des classements médiatiques d'EESR (Bouchard, 2012), sur la médiatisation du classement de Shanghai (Barats, à paraître 1), sur la médiatisation de l'enquête « Program for International Student Assessment » (PISA) de l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE) dans le domaine de l'éducation (Pons, à paraître), sur les changements dans la construction de l'identité des EESR en lien avec la médiatisation du classement de Shanghai (Barats, 2012, à paraître 1, à paraître 2), sur l'usage des classements dans la présentation des EESR et des formations sur leurs sites web (Bouchard, à paraître), sur l'impact des classements sur les stratégies de communication des universités (Granget, 2009). D'autres instruments mis en place dans le cadre des mutations institutionnelles récentes ont encore été analysés par des chercheurs en SIC : la note de vie scolaire (Pontier, 2013), les concours et les prix de la créativité dans l'enseignement (Levoine, Oger, 2012), par exemple. Enfin, en 2013, une livraison de la revue *Mots. Les langages du politique* coordonné par Michèle Monte et Sylviane Rémi-Giraud sera consacré aux discours sur l'enseignement supérieur et la recherche (Monte, Rémi-Giraud, 2013). Tant les terrains ou les instruments étudiés que les approches théoriques traduisent une période de foisonnement.

Dans un premier temps, je me saisirai du cadre des « Échanges » pour revenir sur le texte d'Arnaud Mercier (2012). J'en proposerai une restitution grossière, orientée et commentée pour retrouver l'esprit et certaines idées que je développerai à mon tour dans les parties suivantes. Je n'adopterai pas le point de vue d'un *analyste* ou d'un *chargé d'étude* sur les transformations de l'enseignement supérieur. Ni celui d'un *acteur* de l'enseignement supérieur dont l'expérience vécue quotidiennement oscille aussi entre exaspérations – trop longs délais de paiement des enseignants contractuels, précarité de personnels administratifs permanents de fait mais sous contrat à durée déterminée, violence symbolique des pratiques de certains comités de sélection, opacité des décisions et des arbitrages liés au budget, à l'existence de formations, etc. – et enthousiasmes – projets de recherche, projets pédagogiques, soutien institutionnel à la recherche – liés à l'« ancien » modèle universitaire comme au « nouveau ». J'adopterai celui du chercheur en SIC qui s'intéresse aux classements dans l'enseignement supérieur et la recherche dans une perspective constructiviste. Ainsi cette « entrée par l'instrument » (Lascoumes, Le Galès, 2005) me conduit-elle à m'intéresser dans un deuxième temps au classement (au singulier) en tant qu'instrument générique. En définissant le classement et ses propriétés, je reviendrai sur la métaphore du « miroir » ou du « miroir déformant », utilisée par Arnaud Mercier, pour proposer celle d'*instrument de régulation*. Dans un troisième temps, j'aborderai brièvement l'émergence, à la fin des années 70, des classements d'EESR dans la presse française grand public

spécialisée en éducation, en resituant celle-ci au croisement de l'idéologie du NPM et de normes de valeurs journalistiques. Ensuite, il sera question de l'usage actuel des classements dans la communication institutionnelle d'universités parisiennes. Plus spécifiquement, je mettrai au jour les motifs discursifs récurrents qui émanent d'une réécriture des classements dans un souci de des universités de valorisation d'elles-mêmes. Enfin, je terminerai sur la question des critiques des classements.

Retour sur un pamphlet académique

La désolation, voire la révolte d'étudiants et d'enseignants-chercheurs, en France et ailleurs dans le monde, rappelle celle des ouvriers qui, à la fin du XIX^e siècle, s'élevaient contre la généralisation des principes du taylorisme qu'ils jugeaient aliénants et inhumains. L'article d'Arnaud Mercier (2012), « Dérives des universités, périls des universitaires », s'inscrit d'une autre manière dans le mouvement d'indignation et de contestation des mutations autour de la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) et que le projet de loi en cours d'élaboration modifiera plus ou moins.

Les réformes institutionnelles dans le secteur public, en général, et dans l'enseignement supérieur et la recherche, en particulier, sont marquées par le *new public management*, mouvement de fond mis en œuvre depuis les années 70-80 dans un ensemble de pays industrialisés dont la France. À grands traits, ce mouvement de réformes du secteur public a pour toile de fond la réduction des dépenses publiques et prône la mise en place de principes en vogue dans les entreprises privées au sein des institutions publiques qu'il s'agit de moderniser. Si elle donne lieu à des pratiques observées extrêmement variées, la nouvelle gestion publique se met en place autour de quelques postulats ou principes normés que Michael Power (1997 : 94) a résumés ainsi : accent mis sur le contrôle des coûts ; exigence de transparence ; autonomie des sous-unités organisationnelles ; décentralisation de la direction ; création de mécanismes de marché ou de quasi-marché ; contractualisation des relations ; accentuation de la responsabilité envers la clientèle en matière de qualité des services ; mise en place d'indicateurs de performance.

Arnaud Mercier (2012) propose un exercice courageux d'analyse critique qui entremêle l'expérience vécue, les théories et analyses en sociologie du travail et, enfin, l'abondante littérature critique et militante apparue depuis 2007 en réaction aux transformations qu'a connues le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis le tournant des années 70-80. En effet, pour son auteur (*ibid.* : 198-199), il s'agit de « faire entendre l'exaspération et le malaise qui montent au quotidien et de mettre en perspective les dégradations des conditions de travail au sein des établissements publics d'enseignement supérieur avec le délitement du système universitaire français ».

À l'instar de certains discours militants (syndicalistes ou associatifs tels Sauvons la recherche, Sauvons l'université ou L'Appel des appels, par exemple) ou

d'individus œuvrant au sein d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EESR), Arnaud Mercier écrit un discours de résistance. L'auteur s'oppose à la montée en puissance d'un système de croyances et des pratiques managériales dans le secteur public. Tel que l'a analysé Christine Barats (2009), ce discours de résistance contribue à réaffirmer une identité propre au champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, identité envisagée dans un rapport de menace face à l'idéologie gestionnaire. C'est bien l'« âme » et l'« idéal » universitaires menacés de disparition à force de passages répétés à la machine gestionnaire que défend Arnaud Mercier (2012 : 199) :

« Afin d'être fidèles à leur *ethos*, les universitaires doivent retourner les armes de la critique intellectuelle contre les managers de chaque échelon hiérarchique (services de la présidence, rectorat, ministère, Union européenne) qui, *via* les politiques hâtivement convaincus, imposent à tous les personnels de l'Université, en parfaite bonne conscience, leur idéologie gestionnaire et remettent profondément en cause les missions mêmes de l'institution ».

Pour cela, le chercheur revendique le registre du « pamphlet » qu'il accompagne du qualificatif « académique ». Le texte est résolument orienté vers la contestation d'un ordre établi ou en voie de l'être. À l'instar d'une certaine critique sociale contemporaine (Hastings, Passard, Rennes, 2009), il sous-tend un rapport au champ académique à la fois professionnel, théorique et militant. Enfin, son style est volontiers véhément et vitupérant, quitte à sacrifier parfois à la nuance sans toutefois marquer de rupture nette avec les canons de l'*article* académique. Un pamphlet académique donc, genre que je tiens pour légitime sans l'exercer moi-même et sans nécessairement en partager les idées, voire l'idéalisme.

Parce que nous sommes en démocratie et que le sens des changements que d'aucuns entendent apporter à l'enseignement supérieur et à la recherche – c'est-à-dire à la fois leur direction et leur signification ou leur contenu – ne relève *a priori* d'aucune évidence, mais de choix plus ou moins contraints exercés dans une configuration déterminée du pouvoir, l'expression et la prise en compte de la pluralité des points de vue (leurs contenus comme leurs formats) à propos de l'enseignement supérieur et de la recherche ont d'autant leur place que l'idéologie managériale, portée dans le secteur public par des gestionnaires influents (Bruno, 2008), tend souvent à apparaître, notamment par le recours aux chiffres et aux technologies de l'information et de la communication, comme indiscutable ou incontestable, voire objective, neutre, pragmatique ou naturelle (Ogien, 2013 ; Gaulejac, 2012). Or, qu'il s'agisse du « modèle traditionnel » associé à « l'*ethos* universitaire » (Mercier, 2012) ou du « modèle en cours d'instauration ou instauré » assimilé à « l'esprit gestionnaire » (Ogien, 1995), deux *visions*, c'est-à-dire deux conceptions normatives idéales de l'enseignement supérieur et de la recherche, sont présentes et décrites dans un tableau synthétique (Mercier, 2012 : 203).

Clairement, pour Arnaud Mercier, il n'y a pas simplement deux visions, mais une bonne et une mauvaise dont les divergences rendraient leur coexistence sinon impossible, du moins porteuse d'intolérables contradictions, voire « d'injonctions

paradoxaux » à la Gregory Bateson (1972). Dans un tableau « d'injonctions contradictoires » (Mercier, 2012 : 206), le lecteur peut s'interroger sur le caractère contradictoire de ces rapports considéré comme une essence : en quoi y a-t-il opposition entre le statut d'institution de service public et le système de croyances et les pratiques managériales privés ? En quoi l'idée d'autonomie s'opposerait-elle à celle de responsabilité ? En quoi l'idée de décentralisation serait-elle incompatible avec celle d'internationalisation ? En quoi, le souci de gestion saine et efficace s'oppose-t-il à la mission de production et de transmission des savoirs ? Sur le terrain de la communication politique, l'universitaire pamphlétaire analyse encore l'imposition de l'idéologie managériale comme le résultat d'opérations de communication fondées sur des « rhétoriques manipulatrices » (*ibid.* : 200) : « effet d'emballage », « hold-up sémantique », « terminologie positive pour mieux masquer une contre-vérité » (*ibid.* : 205), « novlangue managériale » (*ibid.* : 211), etc. La « novlangue » de George Orwell (1949) repose sur les simplifications lexicale et syntaxique de la langue dans le but de favoriser la parole officielle et d'empêcher l'expression d'idées hétérodoxes. Associée au discours managérial dans l'enseignement supérieur par Aline Giroux (2002), la novlangue s'imposerait par réduction et exclusion. Quant à Robert Bouré (2010), il propose de décrire la langue managériale comme un « sabir », c'est-à-dire comme une langue vernaculaire composée de plusieurs langues, qui s'imposerait donc plutôt par intégration.

En annonçant l'ambition de mise en perspective des dégradations des conditions de travail dans les EESR en lien avec l'idéologie managériale, Arnaud Mercier suggère encore l'éventuelle mise au jour des conséquences négatives réelles de celle-ci. Cet exercice est ô combien salutaire. En effet, les dégradations potentielles sont absentes des discours d'accompagnement et de promotion des réformes qui se contentent d'envisager *a priori* le changement de manière positive ou optimiste. En recourant parfois à la sociologie du travail, parfois à certaines analyses psychanalytiques, Arnaud Mercier (2012 : 219) rappelle diverses formes d'« aliénation » pour lesquelles le « salarié est dépossédé de la finalité immédiate de ses actes et où l'individu agit sous les impératifs de normes qui échappent à sa compréhension ou à sa maîtrise » : « lassitude » ; « découragement » ; « fuite vers d'autres activités » ; « repli sur des stratégies d'accomplissement personnel » ; « pathologies de surcharge » ; « idéal du Moi capturé par la pression managériale » ; « blessure narcissique [au] processus d'autoréalisation » ; « autodévalorisation » ; « aptitude à mener à bien des fonctions qui excèdent les compétences professionnelles acquises ou les capacités de résistances physiques ou psychologiques », etc. Or, que « l'idéal universitaire [soit] tué par le managérialisme » (*ibid.* : 210), passe peut-être encore, à la limite, mais que celui-ci tue directement ou indirectement des gens, voire qu'il les affaiblisse est inacceptable. Dans leur livre sur le *benchmarking*, une des techniques de contrôle social utilisée dans les entreprises et dans la nouvelle gestion publique, Isabelle Bruno et Emmanuel Didier (2013) identifient un tournant dans l'organisation sociale de la résistance à cet instrument. Le 4 septembre 2012, le tribunal de grande instance de Lyon a jugé que la mise en

compétition des salariés engendrait un stress nuisant gravement à leur santé et a interdit à la Caisse d'épargne Rhône-Alpes Sud de recourir au *benchmarking* pour son organisation. Le système de gestion des personnels de cette banque consistait en la publication quotidienne des résultats des employés sous la forme d'un classement qui justifiait les récompenses aux plus performants comme les menaces de sanction aux moins performants. L'action en justice a été engagée par le syndicat *SUD/solidaires* avec l'appui de rapports des médecins du travail, des critiques de l'Inspection du travail, d'un cabinet d'expertise, des assistantes sociales, du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions du travail et des autres instances représentatives du personnel (Bruno, Didier, 2013 : 208-209).

Face à ce constat, et en concluant sur des propositions complétant celles d'Arnaud Mercier, les enseignants-chercheurs et autres personnels des universités, aidés de leurs syndicats, n'auraient-ils comme horizon que la lutte sociale *a posteriori* contre les effets d'oppression induits par l'usage et la marche considérée comme inéluctable de nouvelles pratiques managériales ? La réflexivité, la pluralité et la délibération mériteraient de devenir elles aussi des principes et des pratiques instituées au sein des universités. Il en va de même de l'adoption et de l'explicitation des fondements moraux et déontologiques susceptibles de régir non seulement la recherche et l'enseignement, mais l'ensemble des activités et des conduites des acteurs de l'Université dans une perspective – notamment – de bien-être et de dignité.

Le classement : propriétés génériques d'un instrument de régulation de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'institution universitaire est le lieu de pratiques hétérogènes de *classements* qui, traditionnellement, opèrent dans trois espaces sociaux et professionnels coexistant au sein du monde académique : l'espace du bureau et du monde administratif ; celui des bibliothèques et du livre ; celui du laboratoire et des savoirs scientifiques (Gardey, 2008). Rangement des savoirs dans les bibliothèques, palmarès d'étudiants lors de compétitions et concours sportifs ou culturels, classement d'étudiants intégré à certaines formations (en médecine, par exemple), classement de candidats à des postes d'enseignants, d'enseignants-chercheurs ou de personnels administratifs, classement des demandes de promotion, classement des savoirs dans les sciences... : le mot « classement » recouvre aujourd'hui un ensemble de pratiques hétérogènes au sein des EESR, dont les classements d'EESR sont devenus récemment une manifestation singulière parmi d'autres d'une mise en ordre de la pensée et de l'action.

Considérant son caractère polysémique, qu'entend-on par « classement » ? Du point de vue des sciences sociales inspirées notamment de la sociologie des

sciences et des techniques et de la quantification, le classement est assimilé à un « instrument » considéré comme une « institution sociale » qui comporte à la fois une dimension technique et une dimension sociale depuis sa construction jusqu'à son instrumentation (Desrosières, 2008 ; Bruno, 2008 ; Lascombes, Le Galès, 2005). En ayant à l'esprit ses manifestations concrètes, j'entends ici par « classement » un *instrument de jugement d'entités fondé sur leur hiérarchisation résultant de la quantification de critères communs sélectionnés et prenant la forme canonique de la liste ou du tableau*. En tant qu'instrument spécifique, le classement, peut encore être décrit par six propriétés irréductibles et reliées entre elles (Bouchard, 2013) : 1) la calculabilité ; 2) la reproductibilité ; 3) la référentialité ; 4) l'homodifférencialité ; 5) la valuabilité ; 6) la simplicité.

Ces propriétés permettent, d'une part, de définir tous les classements dont il est ici question et qu'évoque Arnaud Mercier dans leurs déclinaisons (« classement de Shanghai », « classements mondiaux ») et, d'autre part, de les distinguer d'autres instruments voisins dont le NPM est aussi friand comme le *benchmarking*, le tableau de bord, le baromètre, etc².

Définir ainsi le classement, mais surtout s'attacher à identifier les propriétés irréductibles dont il est porteur consiste à supposer que de telles propriétés existent, que celles-ci contribuent non pas à représenter, mais à définir un monde social et à agir ou à intervenir sur celui-ci. Pour autant, il s'agit d'un instrument dont l'invention, la fabrication, la circulation et l'usage demeurent toujours socialement inscrits. Autrement dit, je me maintiens à distance d'une perspective déterministe ou spéculative sur l'impact des classements dans le champ de l'enseignement supérieur sans toutefois perdre de vue que cet instrument, depuis quatre décennies, a contribué à la transformation des représentations, des identités, des relations et des institutions. Venant surtout de « l'extérieur » du champ universitaire, le classement des EESR s'est installé dans le paysage académique, devenant un des principes actifs d'une gouvernementalité (Foucault, 1994) néolibérale du secteur : sans s'imposer de manière autoritaire, le classement est un instrument normatif et prescriptif qui affecte et oriente la représentation de l'enseignement supérieur et de la recherche et la conduite à distance de différents acteurs (Hazelkorn, 2011). Aussi, plutôt que de recourir à la métaphore du « miroir », voire à celle du « miroir déformant » comme le fait Arnaud Mercier³, je parlerai du classement comme d'un instrument de régulation qui façonne ou médie la *réalité sociale* aussi bien qu'il est façonné ou médié par celle-ci. Tout indicateur statistique et tout classement procèdent, selon Alain Desrosières (2008 : 188), d'un « double mouvement, de visée de réalité et d'institution de celle-ci ».

² Pour une présentation de chacun des instruments voisins du classement et dont le *new public management* est aussi friand, voir I. Bruno et E. Didier (2013 : 17-38).

³ Recourir aux notions de « miroir » ou « miroir déformant » suppose qu'un réel immédiatement et pleinement accessible peut ou pourrait être simplement représenté par le classement.

Le classement est un instrument de mise en calcul qui associe cardinalité et ordinalité. Il est l'équivalent de ce que les Anglo-saxons désignent par les termes « *rating* » et « *ranking* ». Le *rating* a d'abord une dimension cardinale en attribuant une valeur numérique à chaque item ou ensemble d'items. Quant au *ranking*, il comporte d'abord une dimension ordinale en proposant une liste ordonnée d'items. À partir d'items ayant des valeurs numériques selon des critères communs, une liste hiérarchisée peut être établie. Ainsi le classement apparaît-il comme une technique particulière qui suppose un régime ou une norme spécifique de calcul et de mise en ordre rendant commensurable ce qui est *a priori* incommensurable. Par exemple, le classement académique mondial des universités par l'université Jiao Tong de Shanghai comporte quatre critères (qualité de l'enseignement, qualité de l'institution, publications, taille de l'institution) déclinés en indicateurs pondérés – nombre de prix Nobel et de médailles Fields parmi les anciens élèves (10 %), nombre de prix Nobel et de médailles Fields parmi les chercheurs (2 %), nombre de chercheurs les plus cités dans leurs disciplines (20 %), nombre d'articles publiés dans les revues *Science* et *Nature* (20 %), nombre d'articles indexés dans Science Citation Index–Expanded et dans Social Science Citation Index (20 %), performance académique au regard de la taille de l'institution (10 %). Les universités sont définies et réduites à un ensemble de critères et d'indicateurs, opération qui les rend comparables. Pour chaque critère et pour leur ensemble, un « score » est calculé (*rating*) ; les différentes valeurs numériques sont ensuite ordonnées de la plus grande (la première) à la plus faible (la dernière) aboutissant à un *ranking*, un classement. Dans le classement, entre le cardinal et l'ordinal, le premier a tendance à s'effacer derrière le second : en un jeu de mot, l'ordre, traduit par des positions, constitue la référence cardinale dans le classement.

La propriété de reproductibilité s'articule de deux manières liées, d'une part, aux changements de critères et de méthodologies et, d'autre part, aux changements de valeurs numériques et d'ordre, qui confèrent aux classements leur multiplicité et leur répétition dans le temps. Les critères et les méthodologies sont toujours partiels et sélectionnés dans un champ des possibles beaucoup plus large, produisant une « connaissance orientée » nouvelle (Karpik, 2005) qui autorise aussi la coexistence d'une multiplicité de classements fondés sur différents critères et méthodologies. Quelques exemples : classement académique des universités mondiales par l'université Jiao Tong de Shanghai, classement des universités mondiales du *Times Higher Education*, classement de Leiden (université de Leyde, Pays-bas), classement SMBG, classement StreetPress, classement de *L'Étudiant*, etc. Aussi, les universités ou formations peuvent toujours être plus ou moins bien classées dans différents classements qui incorporent différentes représentations du monde académique et dont l'influence est variable. À l'intérieur de critères et de méthodologies stables, les valeurs numériques et, en conséquence, l'ordre peuvent changer et être recalculés et publiés de manière régulière. Une routine médiatique en orchestre la diffusion : parution à périodes fixes, événements au moment de la sortie, communiqués de presse attendus par les journalistes et autres acteurs, parutions d'articles, de commentaires, d'analyses, etc. (Barats,

à paraître). D'une année à l'autre, dans un même classement, les universités et les formations peuvent monter, descendre ou rester à la même position dans le classement. Cette dynamique peut avoir des conséquences sur les inscriptions des étudiants, le financement, l'image, la réputation, etc. En outre, se sachant surveillés, les acteurs des établissements peuvent devenir « réactifs » aux classements en adaptant leur comportement aux normes de l'instrument (Espeland, Sauder, 2007).

La référentialité désigne le rappel du *réel* au sein des classements. Les classements pénètrent aujourd'hui le quotidien des individus en hiérarchisant non pas de manière abstraite « n items » selon « a...b critères », mais bien des entités dont la désignation rappelle le *réel* (telle ou telle université, telle ou telle formation, tel ou tel critère). La référentialité des classements inscrit ou pose l'instrument dans le monde social en délivrant une information pratique, c'est-à-dire pouvant être liée à l'action et à la décision : pour les étudiants, choisir une université ou une formation ou, pour les universités, se gouverner en agissant sur la « satisfaction des étudiants », sur « l'insertion professionnelle », sur la « notoriété auprès des entreprises » ou sur les formats de signature des articles, en reprenant quelques critères de certains classements.

L'*homodifférencialité* est la double propriété que possèdent les classements à harmoniser en rendant comparables et à différencier les entités. Les classements unifient et discrétisent (Espeland, Sauder, 2007). Le classement unifie en établissant une relation commune entre les entités qui partagent la même échelle, une même colonne de résultats. Ce faisant, les entités sont appréciées dans le cadre d'une relation hiérarchique où l'hétérogénéité est diminuée. Simultanément, les classements différencient les entités en leur attribuant une position unique. Le rapport établi entre les entités est un rapport d'intervalle, d'écart, de magnitude. Chaque entité acquiert une singularité dans la série. Cette double propriété implique un rapport de compétition entre les entités : la position dans un classement n'est jamais véritablement acquise et reste toujours empreinte d'incertitude car celle-ci est déterminée non pas de manière absolue, mais de manière relative aux résultats des autres entités.

Pour le type d'instrument qui m'intéresse ici, classer c'est aussi apprécier ou juger la valeur d'une entité, appréciation elle-même indissociable de « normes de valeurs », comme le soulignent certains sociologues de l'économie (Vatin, 2013 ; Barraud de Lagerie, Bidet, Noguez, 2013). Les classements incorporent une propriété de valuabilité, propriété équivalente à la notion de « valuation » (Barraud de Lagerie, Bidet, Noguez, 2013 ; Callon, 2013) qui consiste à articuler ensemble la détermination de la valeur (incarnée réellement et symboliquement non pas par le prix, mais par le « score » ou la « position ») et le processus de valorisation que ce résultat à la fois intègre et engendre. Jugement ou normes de valeurs interviennent à chaque étape de la fabrication d'un classement, depuis la décision de produire un classement, en passant par les choix méthodologiques jusqu'aux aspects éditoriaux. Par la quantification et la hiérarchisation, les classements attribuent non simplement une valeur quantitative, mais aussi une valeur qualitative relative aux entités selon leurs

positions : « en haut de » est aussi associé à « meilleur que » ; « en dessous de » est assimilé à « moins bon que » ; « premier » est jugé « mieux que » « quinzième »... La propriété de valuabilité des classements réside dans leur prétention à définir et à apprécier la valeur des entités en entremêlant inextricablement qualité et quantité. En tant que « dispositifs de jugement » agissant par délégation pour peu que des acteurs leur accordent leur confiance, les classements, par le type de connaissance qu'ils produisent, interviennent comme des intermédiaires, des instruments de coordination, entre un marché de la qualité opaque et incertain et des acteurs conduits à opérer des choix sur ce marché (Karpik, 2005).

Enfin, les classements prennent la forme canonique de la liste et du tableau, « technologie intellectuelle » ancienne de « mise en ordre de la connaissance » (Goody, 1977). Le tableau est l'aboutissement d'un processus complexe de création et de simplification de l'information ; c'est aussi de là que le classement devient accessible et en usage dans l'espace public. Aboutissement du processus de production de classements, le tableau est le vecteur d'une information nouvelle qui suppose l'élimination d'une vaste quantité d'informations jugées non pertinentes. Simplifiée, l'information gagne non seulement en accessibilité et en facilité de traitement pour un ensemble d'acteurs, mais aussi en autorité (Espeland, Sauder, 2007). En effaçant les détails sur ses conditions de production, le tableau de classement devient un objet robuste, c'est-à-dire supposé plus réel que ce qui est laissé en dehors de son cadre. Dissocié de son processus de production, le tableau de classement propose enfin une information décontextualisée qui autorise, parce qu'elle semble universelle, sa circulation et sa réutilisation, en tout ou en partie, à distance. En dehors de son foyer de production, le classement peut être alors réinvesti dans d'autres contextes où des acteurs peuvent s'en approprier le sens par la recontextualisation (*ibid.*).

Émergence d'un classement médiatique des EESR : entre idéologie du *new public management* et normes de valeurs journalistiques

L'omniprésence des classements dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche invite non seulement à porter attention aux transformations des formes de l'État, mais à ouvrir l'étude de la production, de la circulation et de l'usage de l'instrument dans une conception élargie de l'action publique au sein des sociétés néolibérales. La conduite des acteurs nationaux ou locaux se déploie aujourd'hui dans un régime de diversité des espaces de production et de traitement de données quantifiées dont les échelles (locale, nationale, européenne, internationale) et les types de producteurs (pouvoirs publics, organisations internationales, centres de recherche publics ou privés, médias, agences d'information, acteurs de l'internet, associations, syndicats, etc.) sont multiples et interdépendants. En France, plus précisément à Paris, des universités

ont intégré les classements en distinguant, d'une part, des universités scientifiques ou à dominante scientifique influencées principalement par les classements internationaux et, d'autre part, des universités pluridisciplinaires utilisant des classements nationaux proposés par un cabinet d'information privé, dominant sur le marché, et par des entreprises de presse.

Par le truchement de mon alerte Google sur les mots « classement » et « enseignement supérieur », une annonce de la plateforme EducPros.fr du groupe L'Étudiant arrive dans ma boîte électronique le 25 avril 2013. Cette plateforme d'information destinée « aux professionnels de l'enseignement supérieur » me permet d'être informée facilement et régulièrement pour mes recherches des « actualités » à ce sujet. L'annonce du 25 avril attire particulièrement mon attention. L'objet du courriel intrigue : il ne s'agit pas du type d'annonce habituel sur la position de tel ou tel établissement dans tel ou tel classement, sur la parution récente d'un classement ou sur les commentaires de classements. De manière moins attendue, il est question de prescriptions pour améliorer sa position : « Classements : comment gagner 10 places en 10 ans ? »⁴. Résumant l'histoire des classements, Ellen Hazelkorn (2011 : 4) rappelle que « ce qui a commencé comme un exercice académique au début du ^{xx}e siècle aux États-Unis est devenu un service commercial d'« information » pour les étudiants dans les années 1980 et le commencement d'une « course à la réputation » avec aujourd'hui des implications géo-politiques ».

Via son mensuel, le groupe L'Étudiant est lui-même un producteur de classements d'EESR : depuis 1979, il publie régulièrement ses propres classements qui paraissent d'abord dans le trimestriel *Les dossiers de L'Étudiant* lancé en 1977. Aujourd'hui, comme de nombreux sites internet de presse, le site letudiant.fr dispose d'une rubrique « Palmarès » où l'internaute peut consulter les classements. C'est aussi un mensuel grand public spécialisé dans l'éducation, *Le Monde de l'éducation* (1974-2008), qui a inauguré trois ans avant, en juillet 1976, le classement comme innovation journalistique. L'histoire des classements d'EESR en France est donc une histoire située, antérieure à la vague des classements internationaux survenue autour des années 2000 et qui prend racine au sein de la jeune presse spécialisée grand public en éducation dont le développement, l'institutionnalisation et la professionnalisation ont été stimulés par les événements de mai 1968 (Padioleau, 1976).

Dans un système universitaire français qui se veut fondé sur la valeur d'égalité de l'accès comme de l'offre, les classements d'EESR émergent assez étonnamment durablement dans le champ médiatique à peu près à la même période qu'aux États-Unis, dans un système où l'enseignement supérieur se veut ouvert à la compétition. Viennent ensuite, notamment, la Commission of the us Bureau of Education qui publie annuellement, entre 1870 et 1890, un classement des établissements à partir de données statistiques, le psychologue James Cattell qui publie entre 1910 et 1933 l'ouvrage *American Men of Science* dans lequel il classe les établissements selon le

⁴ Accès : <http://www.letudiant.fr/educpros/evenements-educpros/classements-comment-gagner-10-places-en-10-ans.html>. Consulté le 25/04/13.

nombre de scientifiques éminents au sein d'un établissement. Enfin, en 1957, le journaliste Chesley Manly du *Chicago Tribune* publie six classements d'établissements et, à partir de 1983, le magazine *us News and World Report* commence à publier régulièrement des classements (Salmi, Saroyan, 2007).

L'émergence des classements au mensuel *Le Monde de l'éducation* se situe à la croisée de deux grands registres de valeurs que partagent les premiers rédacteurs en chef du mensuel (Bouchard, 2012). Elle s'inscrit dans un registre politique qui, par la volonté des rédacteurs d'influencer les orientations de l'éducation, constitue plus généralement une des caractéristiques du journalisme d'éducation de cette époque (Padioleau, 1976). Explicitement ou implicitement, les rédacteurs en chef du mensuel défendent pour le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche des valeurs qui concordent en partie avec l'esprit du *new public management* (NPM), à l'instar de ceux qui seront à l'origine des classements médiatiques des hôpitaux en France dans les années 90 (Ballarini, 2010 ; Pierru, 2009). Même si le terme n'est jamais utilisé par les rédacteurs en chef, les éditoriaux qui accompagnent la parution des premiers classements explicitent et justifient ces derniers par une série d'affirmations/prescriptions qui rappellent quelques caractéristiques du NPM (voir *supra*) :

1. il existe des différences et une hiérarchie entre les institutions conformément à l'idée de leur autonomie et, *a contrario*, l'homogénéité relève du mythe ;
2. les établissements ont ou devraient avoir l'obligation de rendre publiquement des comptes sur leurs performances et leurs résultats ;
3. la mise en compétition des établissements est légitime ;
4. l'étudiant, « usager » ou « client », est un individu responsable de ses choix d'orientation et qui doit être informé plutôt qu'un citoyen ayant simplement un droit d'accès au service public de l'enseignement supérieur ;
5. la politique des établissements et des pouvoirs publics est susceptible d'être éclairée par les classements ;
6. le classement est un instrument qui permet de lutter contre la suprématie des établissements les plus réputés en rendant visibles et en valorisant les EESR dont la notoriété est faible.

Les normes de valeurs journalistiques au sein du mensuel interviennent encore dans l'invention du classement en tant que genre journalistique :

1. aux yeux de leurs premiers promoteurs, les palmarès sont le prolongement d'un journalisme d'éducation qui cherche à s'émanciper des discours que les acteurs de l'enseignement supérieur tiennent sur eux-mêmes, en leur opposant un « œil extérieur », « rigoureux », « objectif », associant le classement à « l'enquête » ;
2. les classements sont vus par les rédacteurs en chef comme un moyen de « créer un fait journalistique » car les « *scoops* » se faisant rares après la fièvre de mai 1968, les classements sont associés à une recherche du spectaculaire et font ainsi la Une du mensuel ;
3. la production et la publication de classements comportent une logique commerciale devant servir l'augmentation des ventes et des recettes publicitaires ;

4. les classements sont élaborés sur la présomption d'une demande d'information du public, étudiants et parents, présomption incorporée au processus de production ;
5. les classements doivent apparaître comme une pratique journalistique crédible ou acceptable.

Depuis cette période, les classements d'EESR ont acquis une valeur d'information journalistique ou de nouvelle qui affecte aujourd'hui la présentation de soi des universités dans la perspective managériale de leur communication.

Classements et façonnement de la présentation de soi des universités ou des formations

Les usages des classements au sein des universités participent d'une culture managériale, d'un « impératif gestionnaire » (Boure, 2010) qui a pris place dans le monde universitaire en pénétrant notamment l'espace communicationnel. La communication est devenue une fonction du management universitaire parmi d'autres, intégrée à son organisation, influencée principalement par les discours officiels de la direction (Granget, 2012) et adaptée « au règne de l'image et aux règles de la communication institutionnelle » (Tristani-Potteaux, 1997). Le classement s'est ajouté à la panoplie instrumentale de la réputation (avec l'histoire, les récompenses, les grandes figures, les faits marquants et les grandes découvertes, etc.). Il se retrouve utilisé comme argument de communication par les institutions (D'Almeida, 2007) et intégré aux actions prescrites du management communicationnel des universités. Comme l'a analysé Lucia Granget (2012 : 191),

« les actions de communication mises en œuvre subissent l'influence de l'hypermédiatisation des palmarès des établissements d'enseignement supérieur. Les pratiques évaluatrices qui s'appuient sur la nécessité d'informer les citoyens sur les choix opérés en matière d'enseignement et de recherche participent à la volonté de créer une image de performance. L'évaluation devient "porteuse d'un projet stratégique" et l'occasion de partager une prétendue "histoire collective". La communication est inspirée par "la vision du monde" portée par l'évaluation. Le langage recommandé par le New Management Public est adopté. Peu d'universités françaises sont parvenues à devenir des marques. Leur visibilité et leur réputation semblent être, désormais, corrélées à l'idée de reconnaissance par l'évaluation et les classements ».

Ainsi une agence de communication spécialisée dans l'enseignement supérieur et ayant pour clients certaines universités écrit-elle dans un de ses documents : « Campagne de *fundraising*, démarche d'accréditation, classement : en un sens, ces "événements" jouent un rôle de miroir en même temps qu'ils constituent des vecteurs de progrès pour l'institution. Dans les trois cas, en outre, la direction de la communication se retrouve en première ligne » (Noir sur blanc, 2009 : 35).

La présentation de soi par les universités se retrouve en partie façonnée par la structure isotopique du classement, structure elle-même réinterprétée ou recontextualisée et réécrite au prisme d'une attention centrée sur la mise en

valeur du soi. Le classement donne lieu à une fabrique structurée du soi valorisé, à une « figuration à travers le chiffre » organisée (Jeanneret, 2010), qui se déploie autour de quatre motifs discursifs récurrents symbolisant la performance : 1) la présence ; 2) la position ; 3) la progression ; 4) la comparaison⁵.

Le tableau de classement délimite un dedans (visible et ordonné) et un dehors (invisible et désordonné) gérant la présence et l'absence des entités. La présence dans un classement constitue un premier motif discursif de mise en valeur du soi dont l'usage laisse parfois en arrière-plan une position « anonyme », pour reprendre le terme d'Arnaud Mercier, dans un classement. « Le "Times Higher Education" publie un palmarès international basé sur la réputation, Polytechnique et Paris I seuls Français présents »⁶ ; « L'UPMC dans le classement de Shanghai » ; « Paris 13 dans le Times Higher Education » ; « Le Master Executive du CIFFOP cité dans le palmarès des meilleures formations »⁸.

Le classement hiérarchise les entités et leur attribue avec l'ordre une position et une qualité relatives, instituées en « actif » pour les EESR qui prennent en charge la publicisation de leur position au sein d'un classement. La mise en valeur de la position est d'autant plus manifeste que la position dans un classement est élevée : en dessous d'un certain seuil, le capital positionnel se dilue et devient moins signifiant dans la communication institutionnelle. Les titres d'actualités renvoient généralement à des positions élevées dans les classements : « Paris School of Economics (PSE) classée 12^e département d'économie au Monde »⁹ ; « En 2012, avec 20 cursus figurant parmi les 10 premiers de leur catégorie (dont 5 au 1^{er} rang et 12 récompensés par 4 étoiles), l'Université Panthéon-Assas confirme sa place dans le palmarès »¹⁰ ; « L'Institut Français de Presse est classé 4^e par le site internet Streetpress »¹¹ ; « Paris-Diderot : # 1 ! »¹². La présentation de la position des universités dans les classements internationaux procède d'une logique similaire par la réécriture territoriale de la position et de sa valeur relative et symbolique : premier et deuxième établissements français, septième et huitième européens, 40^e et 41^e mondiaux. Enfin, la position dans un classement peut être utilisée comme un label visuellement repérable certifiant

⁵ Pour dégager quatre motifs discursifs récurrents symbolisant la performance, je m'appuie sur l'analyse des usages discursifs des classements sur les sites web des universités parisiennes. Le corpus est constitué d'un ensemble de traces hétérogènes présentes sur les sites web des universités : pages html, pdf, journaux internes, brochures (plaquettes promotionnelles, guide à l'intention des personnels, guides à l'intention des étudiants, plaquettes de présentation des formations), communiqués de presse, revues de presse, etc. Le corpus a été constitué à partir d'une recherche spécifique sur le moteur de recherche Google : « Classement site : url de l'université ». Les données ont été collectées entre le 01/01/13 et le 22/02/13.

⁶ Accès : www.univ-paris1.fr/...com/.../revue_presse_du24.02au11.03.11.pdf. Consulté le 15/01/13.

⁷ Accès : http://www.upmc.fr/fr/universite/politique_d_etablissement/focus.html. Consulté le 05/02/13.

⁸ Accès : http://www.u-paris2.fr/62549718/0/fiche___pagelibre/&RH=ACCUEIL_FR&RF=FORMATION. Consulté le 30/01/13.

⁹ Accès : magiseco.univ-paris1.fr/. Consulté le 12/01/13.

¹⁰ Accès : http://www.u-paris2.fr/68578437/0/fiche___actualite/&RH=FORMATION. Consulté le 30/01/13.

¹¹ Accès : http://ifp.u-paris2.fr/02252377/0/fiche___article/&RH=ARCHIVES. Consulté le 30/01/13.

¹² Accès : <http://www.univ-paris-diderot.fr/sc/site.php?bc=accueil&np=accueil>. Consulté le 30/01/13

et attestant auprès des publics la qualité des formations. Par exemple, à l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, les documents de présentation de certaines licences professionnelles inscrivent le classement dans une formule stabilisée, quelle que soit la position : « La qualité de notre formation est reconnue puisqu'elle est 10^e (3 étoiles) au Classement SMBG 2011 des meilleurs bachelors en négociation, vente, commerce »¹³ ; « La qualité de notre formation est reconnue puisqu'elle est 4^e (3 étoiles) au Classement SMBG 2012 des meilleurs bachelors en banque-finace »¹⁴.

Par sa reproductibilité dans le temps, le classement agit comme un instrument de surveillance de l'évolution des entités, évolution relative aux résultats des autres entités qui se traduit par trois états : la progression, la stabilité et la régression de la position dans un classement. La progression dans un classement constitue un motif discursif d'auto-valorisation institutionnelle particulièrement présent au sein des établissements cités dans les grands classements internationaux. « L'UPMC continue sa progression dans le classement de Taïwan – En 2011, l'UPMC progresse de 9 places et occupe la 42^e place mondiale du classement de Taïwan »¹⁵ ; « C'est en effet le 14 août que l'Academic Ranking of World Universities (ARWU) – plus connu sous l'appellation de classement de Shanghai – a publié son dernier palmarès plaçant l'Université Paris-Sud en tête des établissements français, à la 40^e place mondiale et 7^e européenne. Une belle progression de 5 places par rapport à 2010 »¹⁶ ; « Progression de trois licences professionnelles sur cinq au classement SMBG »¹⁷.

Enfin, le classement s'accompagne d'une mise en scène de soi par la comparaison aux autres entités qui procède d'un double mouvement d'une distinction de soi dans la compétition avec d'autres entités et d'un rapprochement avec d'autres entités concurrentes dont le prestige se retrouve associé aux « nouveaux voisins » (Espeland, à paraître) qui peuplent le paysage du classement :

« Ce résultat traduit une progression globale de 5 places par rapport au palmarès 2010, mettant cette fois Paris-Sud devant l'UPMC (41^e) et l'ENS Ulm (69^e), ces trois établissements étant, comme dans le passé, les seuls établissements français classés dans le top 100 du palmarès de Shanghai. Les universités américaines continuent de truster les premières places de ce classement avec Harvard, Stanford, le MIT et Berkeley aux 4 premières places devant Cambridge »¹⁸.

L'instrumentalisation du classement s'allie au management de l'image des universités et à la mise en scène favorable de soi qui supposent la neutralisation des débats sur l'instrument qui les sert (Karpik, 2012) par la mise en veille de la dimension politique ou sociale de l'instrument au profit de sa dimension technique.

¹³ Accès : <http://www.iutsf.u-pec.fr/formations/licence-professionnelle-distribution-mention-management-de-rayon-distrip-296358.kjsp?RH=1194875498221>. Consulté le 22/02/13.

¹⁴ Accès : <http://www.iutsf.u-pec.fr/formations>. Consulté le 22/02/13.

¹⁵ Accès : http://www.upmc.fr/fr/universite/politique_d_etablissement/indicateurs/classements/classement_de_taiwan/classement_de_taiwan_2011.html. Consulté le 05/02/13.

¹⁶ Accès : <http://www.pleinsud.u-psud.fr/2011/1/n%C2%B01-classement-de-shanghai/>. Consulté le 22/02/13.

¹⁷ Accès : <http://www.iutsf.u-pec.fr/formations/progression-de-trois-licences-professionnelles-sur-cinq-au-classement-smbg-455181.kjsp?RH=1194881019743>. Consulté le 22/02/13.

¹⁸ Accès : http://www.u-psud.fr/fr/news/page_2011/shanghai2011.html. Consulté le 22/02/13.

La question des critiques des classements d'EESR

Derrière la plupart des mesures socialement admises se dissimule une période d'émergence voire des espaces sociaux dans lesquels la promotion et la construction de la mesure affrontent la dispute et la controverse. Bien qu'il soit aussi coûteux de déconstruire un système de représentation quantifiée que de le construire, ces querelles sont susceptibles à tout moment de la vie sociale des mesures, de rendre instable le consensus, de faire osciller le système de représentation et d'intervention (Hacking, 1983) entre l'état de « solidité » ou de « consistance » et l'état de « viscosité » et de « déliquescence » (Didier, 2009). Rebondissant régulièrement entre ces états, les chiffres apparaissent tantôt comme des instruments de débat et de réflexion, tantôt comme eux-mêmes des objets de débat et de réflexion : notre société produit et utilise des indicateurs que, simultanément, elle critique. Dans l'histoire comme dans l'actualité des classements d'EESR, ces deux modalités de rapport aux classements coexistent. Une typologie des critiques des classements d'EESR, leur distribution dans l'espace et dans le temps, leurs usages et leurs effets entrent dans l'analyse de la construction des classements d'EESR. Une microanalyse fine de l'énonciation, de la circulation et de l'appropriation des critiques des classements serait pertinente. J'en resterai ici à une analyse globale mettant au jour une dynamique dominante dans laquelle la critique méthodologique des classements, critique la plus courante dans les champs médiatique, académique et politique tend à légitimer la prolifération et l'évolution des classements. Pour des raisons différentes de la mesure de l'audimat analysée par Cécile Méadel (2010), il apparaît *a posteriori* que la contestation des classements, comme celle de l'audimat, demeure superficielle : ce qu'elle met en cause, ce n'est pas l'instrument générique du classement, mais les imperfections de tel ou tel classement considérées comme corrigibles.

D'ailleurs, la contestation des grilles et de la pertinence des indicateurs est présente dans le texte d'Arnaud Mercier (2012 : 208). À propos du classement de Shanghai, il déplore un « indice de classement qui n'est tout simplement pas adapté au cas français, mais fondé sur le modèle américain », un « classement [qui] ne mesure pas la performance des établissements mais leur écart à la norme américaine qui a servi à en dicter les critères » et, en citant Yves Gingras, les biais « en fonction du poids relatif donné à tel ou tel critère » (*ibid.* : 216). Les critiques méthodologiques prennent d'autant place dans les discussions et les débats publics récurrents sur les classements que ceux-ci ne se départissent jamais ni de leur imperfection, ni de leur partialité, même si les discours promotionnels présentent souvent leur propre classement en référant abusivement à leur « objectivité ». Ce type d'opposition aux classements partage avec les promoteurs de classements existants l'idée selon laquelle il existerait un classement susceptible de bien ou mieux refléter le réel.

Aussi, loin d'affaiblir la place des classements dans la société, les critiques répétées sur les critères et les méthodologies, au contraire, renforcent et étendent leur présence. Les critiques dominantes des classements semblent servir d'abord et avant tout leur prolifération. Comme l'a analysé Albert Ogien (2013 : 76),

« il n'est pas rare de constater que, pour des raisons politiques, scientifiques ou techniques, la validité ou l'objectivité de certains chiffreages soient mises en doute (ceux du chômage, du nombre d'étrangers, des expulsions de clandestins, du palmarès mondial des universités établi par l'université de Shanghai, etc.). Mais ce qui est frappant, est le fait que, lorsque le sérieux d'une quantification est mis en doute, ceux qui le font réclament le remplacement de cette mesure par une autre qui soit, elle, vraiment objective ou juste. C'est ainsi que prolifèrent tous les instituts d'études et tous les observatoires qui produisent des chiffres plus incontestables que ceux qu'ils remettent en cause. Il est rare d'entendre quelqu'un revendiquer l'abandon total de tout chiffreage tant nous semblons attachés à l'idée qu'une telle chose puisse exister ou tant nous craignons de voir cette revendication passer pour une défense de l'obscurantisme ».

En effet, la critique des classements a sa place dans la structure et le fonctionnement du marché des classements des EESR. Elle peut servir à légitimer la production de nouveaux classements : en 2003, l'année suivant la publication du classement de Shanghai, le *Times Higher Education* a investi le marché des classements internationaux avec une méthodologie propre se distinguant du classement chinois dont la critique a aussi conduit à la création du classement européen U-multirank censé, pour ses promoteurs, être mieux adapté aux spécificités de l'enseignement supérieur européen.

Cette critique est encore encouragée par les producteurs de classements existants : le dialogue ouvert aux critiques est utilisé comme un moyen pour les entrepreneurs de classements de rendre ceux-ci acceptables. Devant la critique, les classeurs du *Monde de l'éducation* n'ont pas hésité à abandonner tel ou tel indicateur qui menaçait la légitimité de leurs palmarès et le groupe L'Étudiant intègre à ses conférences sur les classements une session sur le thème de la critique. Comme le remarque Ellen Hazelkorn (2011 : 11), les

« classeurs ont accueilli et encouragé l'engagement envers les commentateurs et critiques, ils ont été les hôtes de colloques et de groupes de travail. On peut penser que ce dialogue est nécessaire à leur image de marque et à la philosophie sous-jacente ; en d'autres termes, si les classements sont associés à l'idée de transparence dans la performance de l'enseignement supérieur, alors, il incombe aux promoteurs d'être également transparents. D'un autre côté, le dialogue tient à l'évidence un rôle important dans le processus de légitimation ; en impliquant les usagers dans le processus et en les invitant à exposer leurs préoccupations, le produit final devient plus acceptable – et influent ».

Si les critiques méthodologiques des classements sont ainsi partagées et en circulation dans l'espace public, c'est qu'elles sont institutionnalisées et inscrites dans « un régime d'accord sur les épreuves importantes » ou qui compte (Boltanski, Chiapello, 1999). Restent à la marge la critique idéologique contestant ouvertement le principe même du classement dans l'enseignement supérieur et la recherche, sur laquelle a notamment insisté Albert Ogien (2013), et la critique sociale des effets négatifs des classements.

Conclusion

Le propos général de l'article a été d'aborder les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche au prisme de l'instrument « classement » dans une perspective constructiviste, de dénaturiser le classement en s'attachant à décrire et comprendre la vie sociale de cette technologie classificatoire fondée sur la quantification depuis sa production jusqu'à son usage. Enfin, il a consisté à considérer l'instrument comme un dispositif de régulation des conduites à distance, donc de pouvoir, et non simplement de savoir. En outre, il s'est concentré sur la sphère médiatique, informationnelle et communicationnelle, à laquelle les classements d'EESR sont étroitement liés depuis la fin des années 70 et que des chercheurs en SIC explorent depuis quelques années. *A priori*, cette optique maintient une distance à l'endroit de la prétendue neutralité ou objectivité des instruments ou des techniques à l'œuvre. Elle s'attache non pas à prendre les classements en défaut, mais se donne comme ambition de révéler et d'analyser les conditions sociales de leur production, de leur circulation et de leur usage, de comprendre le jeu social qui sous-tend leur naturalisation en portant une attention spécifique au champ de l'information, de la communication et des médias dans ses rapports d'interdépendances avec les autres univers sociaux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En France comme dans d'autres pays, au cours des quatre dernières décennies, les classements d'EESR sont passés d'un régime de rareté à un régime d'abondance, voire de surabondance. Si leur promotion a très souvent coexisté avec leur critique, l'entrée en scène de nouveaux classements internationaux dans les années 2000, en particulier avec l'apparition du classement de Shanghai en 2003, a mis sur le devant de la scène les classements d'EESR comme problème public. Le développement d'un marché de l'information et de la notation, et sa médiatisation, ont croisé les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les valeurs officielles de « performance », d'« évaluation », d'« excellence » et de mise en compétition. Ces valeurs se trouvent incorporées dans l'instrument qui affecte aujourd'hui de diverses manières le comportement, l'action et la décision d'acteurs de l'Université. Schématiquement, alors que les classements médiatiques d'EESR ont longtemps et avec mépris été considérés par une certaine élite politique et académique comme l'instrument exclusif de fournisseurs d'information et de consommateurs d'enseignement supérieur, ils sont désormais plus intégrés au paysage institutionnel donnant lieu notamment, comme on l'a analysé, à une mise en scène de la performance des établissements ou des formations engagés, avec le classement, dans une course à la réputation et à la performance.

On peut voir là un des signes de l'extension du domaine du classement. D'ailleurs, les promoteurs de classements affirment souvent – comme une prophétie auto-réalisatrice – que ceux-ci sont là pour rester. On peut s'en réjouir, s'en attrister ou s'en désintéresser, mais, dans une échelle de temps raisonnablement longue, ce sera probablement le cas. Dans ce contexte, la question et l'étude des effets de l'instrument et de ses usages par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche deviennent un enjeu de science et de société.

Références

- Ballarini L., 2010, « Construction et orientation du débat public : l'établissement d'un discours dominant sur la qualité des soins à travers les "Palmarès des hôpitaux" », pp. 93-106, in : Romeyer H., dir., *La Santé dans l'espace public*, Paris, Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Barats Chr., 2009, « Le dire managérial dans le supérieur français porté par les TIC : "démarche qualité" et "bonnes pratiques", le cas de l'autorité de tutelle et d'un établissement », *Quaderni*, 69, pp. 75-91.
- à paraître 1, « Médiatisation du classement de Shanghai. Analyse socio-discursive d'un corpus de presse », actes du colloque international *La médiatisation de l'évaluation*, Paris, 15-16 mars, Assemblée nationale.
- à paraître 2, « Les changements d'identités (noms, logos, sites web) du champ académique : l'exemple des universités d'Île-de-France », in : Fourier C., Lépine V., Martin-Juchat F., dirs, *Les stratégies de communication aux prises avec la marchandisation*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Barats Chr., Leblanc J.-M., 2012, « Exploration de corpus multimodaux pour l'analyse d'un processus de médiatisation : l'exemple du "classement de Shanghai" dans la presse francophone (2003-2010) et de son incidence sur la présentation de soi des universités sur leurs pages Web ». Accès : <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2012/Communications/Barats,%20Christine%20et%20a.l.%20-%20Exploration%20de%20corpus%20multimodaux.pdf>. Consulté le 02/02/2013.
- Barraud de Lagerie P., Bidet A., Nouguez E., 2013. « Ce que mesurer veut dire : disputes autour de la quantification et de la valuation en sociologie », pp. 305-326, in : Vatin Fr., dir., *Évaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- Bateson Gr., 1972, *Vers une écologie de l'esprit*, t. 2, trad. de l'anglais par F. Drosso et L. Lot, Paris, Éd. Le Seuil, 1980.
- Boltanski L., Chiapello È., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bouchard J., 2012, « La fabrique d'un classement médiatique de l'enseignement supérieur et de la recherche », *Quaderni*, 77, pp. 25-40.
- à paraître, « Classements et management communicationnel des universités au prisme de leurs traces sur les sites web », *Hermès*.
- Bouchard J., Candel É., Cardy H., Gomez-Méjia G., dirs, à paraître, *Le classement : instrument de valorisation des universités parisiennes*, Assemblée nationale, Paris, 15-16 mars 2012.
- Boure R., 2010, « De l'évaluation collégiale à l'évaluation à dominante gestionnaire », *Communication et Organisation*, 38, pp. 41-63.
- Bruno I., 2008, *À vos marques, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne vers un marché de la recherche*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. Le Croquant.
- Bruno I., Didier É., 2013, *Benchmarking. L'État sous pression statistique*, Paris, Éd. La Découverte.
- Buela-Casal G. et al., 2007, « Comparative Study of International Academic Rankings of Universities », *Scientometrics*, 3, vol. 71, pp. 349-365.

- Callon F., 2013, « La formulation marchande des biens », pp. 263-285, in : Vatin F., dir., *Évaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure*, Toulouse, Presses universitaires de Mirail.
- D'Almeida N., 2007, *La société du jugement. Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*, Paris, A. Colin.
- Desrosières A., 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I*, Paris, Presses de l'École des Mines.
- Didier É., 2009, *En quoi consiste l'Amérique ? Les statistiques, le New Deal et la démocratie*, Paris, Éd ; La Découverte.
- Espeland W., à paraître, « Rankled by Rankings: How Media Rankings Re-defined Education », actes du colloque international *La médiatisation de l'évaluation*, Paris, 15-16 mars, Assemblée nationale.
- Espeland W., Sauder M., 2007, « Rankings and Reactivity: How Public Measures Recreate Social Worlds », *American Journal of Sociology*, 1, vol. 113, juil., pp. 1-40.
- Foucault M., 1994, « La gouvernementalité », pp. 635-657, in : *Dits et écrits, III*, Paris, Gallimard.
- Gardey D., 2008, *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*, Paris, Éd. La Découverte.
- Gaulejac V. de, 2012, *La recherche malade du management*, Versailles, Éd. Quæ.
- Giroux A., 2002, « À l'université révolutionnée, le Newspeak de la performance », pp. 151-164, in : Gohier C., dir., *Enseigner et libérer : les finalités de l'éducation*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval.
- Goody J., 1977, *La raison graphique*, trad. de l'anglais par J. Bazin et A. Bensa, Paris, Éd. de Minuit, 1978.
- Granget L., 2006, « Modèles et réalités incertaines de l'Université », *Communication et Organisation*, 30, pp. 164-186.
- 2009, « Les universités en quête de prestige dans le grand jeu de la concurrence : le rôle de la communication marketing et l'impact des palmarès », *Communication et Organisation*, 35, pp. 148-157.
- 2012, « Le communicant d'université : un modèle professionnel (dé)bridé », *Communication et Organisation*, 41, pp. 181-194.
- Hacking I., 1983, *Representing and Intervening*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hastings M., Passard C., Rennes J., 2009, « Les mutations du pamphlet dans la France contemporaine », *Mots. Les langages du politique*, 91, pp. 5-17.
- Hazelkorn E., 2011, *Rankings and the Reshaping of Higher Education. The Battle for World-Class Excellence*, Hampshire, Palgrave Macmillan.
- Jeanneret Y., 2010, « Figures of knowledge : le chiffre médiatisé comme transmutation de langages », communication au séminaire *Médias et palmarès*, 21 sept, Maison des sciences de l'homme Paris-Nord.
- Karpik L., 2005, *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard.
- 2012, « "Performance", "excellence", et création scientifique », *Revue française de socio-économie*, 10, vol. 2, pp. 113-135.

- Lascoumes P., Le Galès P., 2005, « L'action publique saisie par ses instruments », pp. 11-44, in : Lascoumes P., Le Galès P., dirs, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Levoine X., Oger C., 2012, « Concours de créativité dans l'enseignement : approche critique des politiques publiques d'innovation », *Communication et Langages*, 173, pp. 113-128.
- Méadel C., 2010, *Quantifier le public. Histoire des mesures d'audience de la radio et de la télévision*, Paris, Éd. Economica.
- Mercier A., 2012, « Dérives des universités, périls des universitaires », *Questions de communication*, 22, pp. 197-234.
- Monte M., Rémi-Giraud S., coords, 2013, « Les discours sur l'enseignement supérieur et la recherche », *Mots. Les langages du politique*, 102, juil.
- Noir sur blanc, 2009, *L'enseignement supérieur à l'épreuve de la communication. Le premier livre blanc sur les enjeux de la communication dans l'enseignement supérieur et la recherche*, Rueil Malmaison, Noir sur blanc, juil. Accès : <http://www.noirsurblanc.com/pdf/nsb-livre-blanc-fr.pdf>. Consulté le 19/01/13.
- Ogien A., 1995, *L'Esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- 2013, *Désacraliser le chiffre dans l'évaluation du secteur public*, Versailles, Éd. Quæ.
- Orwell G., 1949, *1984*, trad. de l'anglais par A. Audiberti, Paris, Gallimard, 1950.
- Padiou J.-G., 1976, « Systèmes d'interaction et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, 3, juil.-sept., pp. 256-282
- Pierru F., 2009, *Les clairs-obscur de la forme palmarès. L'exemple de la carrière des palmarès hospitaliers*, document de travail pour la séance n° 2 du séminaire de réflexion Benchmarking : histoire, usages et critiques d'un dispositif néolibéral de gouvernement par les nombres, École des hautes études en sciences sociales, 10 mars.
- Pons X., à paraître, « Une évaluation journalistique résiduelle : l'exemple de la médiatisation de pisa en France (2001-2008) », actes du colloque international *La médiatisation de l'évaluation*, Paris, 15-16 mars 2012, Assemblée nationale.
- Pontier L., 2013, *Une analyse communicationnelle du processus de Note de vie scolaire : entre innovation pédagogique et régulation des mutations scolaires*, thèse en sciences de l'information et de la communication, université Paris 13.
- Power M., 1997, *La société de l'audit. L'obsession du contrôle*, trad. de l'anglais par A. Lebrun, Paris, Éd. La Découverte, 2005.
- Salmi J., Saroyan A., 2007, « Les palmarès d'universités comme moyens d'actions : usages et abus », *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 19, pp. 33-74.
- Tristani-Potteaux F., 1997, *Les journalistes scientifiques médiateurs des savoirs*, Paris, Éd. Economica.
- Vatin Fr., 2013, « Évaluer et valoriser », pp. 17-37, in : Vatin Fr., dir., *Évaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.